



Assemblée Générale des actionnaires du 29 novembre 2019

- Quorum non atteint
- Deuxième convocation de l'Assemblée Générale ordinaire le 20 décembre 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'Europlasma réunie ce jour, sur 1^{ère} convocation, n'a pu délibérer faute de quorum.

Comme annoncé dans [l'avis de réunion](#) paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 25 octobre 2019, les résolutions soumises à l'Assemblée Générale réunie ce jour seront soumises à une nouvelle Assemblée Générale. Les actionnaires seront ainsi appelés à se réunir sur **2nde convocation le 20 décembre 2019 à 11 heures, à Pessac (33)**.

Les documents et renseignements relatifs à l'Assemblée Générale du 20 décembre 2019 sont et seront tenus à la disposition des actionnaires selon les dispositions légales et réglementaires applicables et peuvent être consultés sur le site Internet de la Société dans [l'espace actionnaires](#).

A propos d'EUROPLASMA

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications sur-mesure pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0000044810-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma

Anne BORDERES – Responsable Communication

Tel: + 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations presse

Tel: + 33 (0) 153 673 693 – europlasma@actus.fr

Grégoire SAINT-MARC – Relations investisseurs

Tel: + 33 (0) 153 673 694 – europlasma@actus.fr